

8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES MOBILISONS-NOUS !



L'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas une réalité dans nos entreprises et administrations ou dans les sphères publiques et privées.

RETROUVEZ NOTRE VIDEO :

https://www.youtube.com/watch?v=5YWHD_xacBE



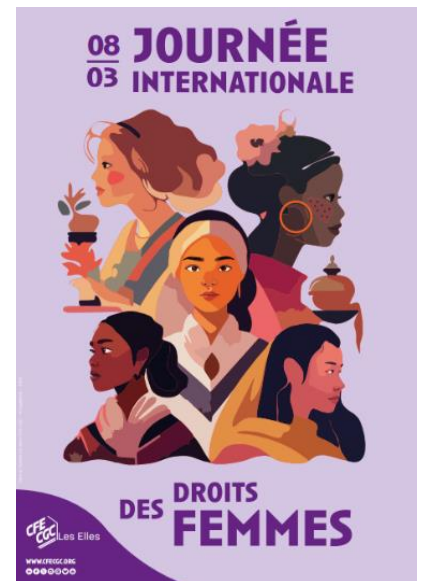
Malgré les avancées réalisées, les inégalités entre les femmes et les hommes persistent de manière tenace dans le monde du travail, où les femmes restent trop souvent les premières victimes des reculs sociaux comme les écarts salariaux, les carrières freinées et les violences sexistes.

La CFE-CGC exige une égalité réelle des rémunérations et des carrières pour un travail de valeur égale, la revalorisation des métiers féminisés par une révision des grilles de classification, et un zéro tolérance absolu face aux violences sexistes et sexuelles.

STELLANTIS : UN CADRE EXISTANT, DES AXES DE PROGRÈS

L'accord de juin 2025 définit une démarche de progrès continu associée à une boîte à outils qui reste à parfaire, notamment sur les thèmes prioritaires de :

- Rémunération et Transparence (axe prioritaire)
- Féminisation et Carrière
- Qualité de Vie et Santé
- Les violences domestiques



Nos militants CFE-CGC sont engagés pour faire progresser ces axes et transformer les avancées en standards durables.

L'AVENIR : VERS UNE TRANSPARENCE TOTALE

Bien que Stellantis soit sur la bonne voie, il est impératif de poursuivre nos actions pour anticiper et mettre en œuvre les évolutions législatives à venir, avec comme priorité la transparence salariale offerte par la directive européenne 2023/970 qui ouvre une voie historique pour garantir l'égalité de rémunération. Stellantis s'est déjà engagé à ce que, en cas d'évolution des règles légales, de nouvelles dispositions se substituent de plein droit pour maintenir une dynamique de progrès continu, et la CFE-CGC restera vigilante pour que cette transparence devienne une réalité concrète pour chaque salariée.

L'égalité n'est pas un acquis, c'est un combat quotidien : ensemble, exigeons l'application immédiate des nouvelles lois sur la transparence et la reconnaissance de la valeur du travail des femmes.



MOBILISONS-NOUS LE 8 MARS !